

**Département de l'Aude  
Commune de Saint-Hilaire**

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU  
SEANCE DU 14 AVRIL 2014**

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents: 15  
Nombre de membres excusés : 0  
Nombre de membres excusés ayant donné procuration : 0  
Nombre de membres absents : 0

L'an deux mille quatorze et le quatorze du mois d'avril et à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CARNONNEL, Maire

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs CARBONNEL Jean-Louis, BERNEDE Jean-Luc, FERNANDEZ Martine, ROCALVE Jean-Paul, OUBALKASSAM Mohamed, FLORES Didier, LAZARO Pascal, CANET Fanny, BURLAN Christelle, HOYOS Pierre, RENAUD Katia, TERRANO Anne-Marie, DEL-VALS Jérôme, DELFOUR Etienne, MANCES Françoise

**ETAIT ABSENT** : néant

**DATE DE LA CONVOCATION** : 7 Avril 2014

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. Monsieur Jean-Luc BERNEDE est désigné à cette fonction qu'il accepte.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour sont examinés.

**1. Droit de préemption urbain – déclaration d'intention d'aliéner – parcelle cadastrée sous le numéro 375 de la section AB**

Examen de la déclaration d'intention d'aliéner concernant la parcelle cadastrée sous le numéro 375 de la section AB

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **DECIDE** à l'unanimité que la Commune n'exercera pas son droit de préemption
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents

**2. Désignation des délégués de la Commune de Saint-Hilaire au Syndicat Audois d'Energie**

Exposé de Monsieur le Maire

Il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire chargé de représenter la Commune de Saint-Hilaire au Syndicat Audois d'Energie

<b>Candidat</b>	<b>M. Jean-Paul ROCALVE</b>
Nbre de conseillers municipaux présents ou représentés	<b>15</b>
Nbre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>15</b>
Nbre de bulletins blancs ou nuls	<b>04</b>
Nbre de suffrages exprimés	<b>11</b>
Majorité absolue	<b>06</b>
<b>M. Jean-Paul ROCALVE a obtenu</b>	<b>11 voix</b>

**Monsieur Jean-Paul ROCALVE est élu délégué titulaire de la Commune de Saint-Hilaire au Syndicat Audois d'Energie**

Il est procédé à l'élection d'un délégué suppléant qui siègera au Syndicat Audois d'Energie en cas d'absence ou d'indisponibilité du délégué titulaire

<b>Candidat</b>	<b>M. Mohamed OUBALKASSAM</b>
Nbre de conseillers municipaux présents ou représentés	<b>15</b>
Nbre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>15</b>
Nbre de bulletins blancs ou nuls	<b>01</b>
Nbre de suffrages exprimés	<b>14</b>
Majorité absolue	<b>08</b>
<b>M. Mohamed OUBALKASSAM a obtenu</b>	<b>14 voix</b>

**Monsieur Mohamed OUBALKASSAM est élu délégué suppléant de la Commune de Saint-Hilaire au Syndicat Audois d'Energie**

**3. Désignation des délégués de la Commune de Saint-Hilaire au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude (S.M.A.H de la Haute-Vallée de l'Aude)**

Exposé de Monsieur le Maire

Il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire chargé de représenter la Commune de Saint-Hilaire au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude

Candidat	<b>M. Didier FLORES</b>
Nbre de conseillers municipaux présents ou représentés	<b>15</b>
Nbre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>15</b>
Nbre de bulletins blancs ou nuls	<b>0</b>
Nbre de suffrages exprimés	<b>15</b>
Majorité absolue	<b>8</b>
<b>M. Didier FLORES a obtenu</b>	<b>15 voix</b>

**Monsieur Didier FLORES est élu délégué titulaire de la Commune de Saint-Hilaire au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude**

Il est procédé à l'élection d'un délégué suppléant qui siègera au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude en cas d'absence ou d'indisponibilité du délégué titulaire

Candidat	<b>M. Jean-Paul ROCALVE</b>
Nbre de conseillers municipaux présents ou représentés	<b>15</b>
Nbre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>15</b>
Nbre de bulletins blancs ou nuls	<b>02</b>
Nbre de suffrages exprimés	<b>13</b>
Majorité absolue	<b>8</b>
<b>M. Jean-Paul ROCALVE a obtenu</b>	<b>13 voix</b>

**Monsieur Jean-Paul ROCALVE est élu délégué suppléant de la Commune de Saint-Hilaire au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude**

**4. Détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

**- DECIDE** à l'unanimité que le nombre de membres du Conseil d'Administration sera de huit, étant entendu qu'une moitié sera désignée par lui-même et une autre moitié par le Maire

**5. Election des représentants du Conseil Municipal au conseil d'administration du C.C.A.S.**

Exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal procède immédiatement à l'élection de ses représentants au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Le résultat du vote est le suivant :

Liste des candidats : Mesdames Martine FERNANDEZ, Christelle BURLAN, Anne-Marie TERRANO, Françoise MANCES élues à l'unanimité

Ont été déclarées élues membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. : Mesdames Martine FERNANDEZ, Christelle BURLAN, Anne-Marie TERRANO, Françoise MANCES

**6. Mise en place des commissions communales**

Exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

**- DECIDE** à la majorité par 14 voix pour et 1 abstention que chaque adjoint sera délégué à une commission

**- DECIDE** à l'unanimité la création des commissions communales suivantes :

Commission finances/enseignement/culture

Commission aménagement urbain/tourisme-abbaye/environnement

Commission matériel/travaux/personnel du service technique  
 Commission ressources humaines/bâtiments/associations/communication  
**- D E S I G N E** à l'unanimité que les membres de ces commissions, soit :

Intitulé de la commission	Membres de la commissions
Commission finances/enseignement/culture 5 membres	M. Jean-Luc BERNEDE Mme Katia RENAUD Mme Anne-Marie TERRANO Mme Christelle BURLAN M. Pascal LAZZARO
Commission aménagement urbain/tourisme- abbaye/environnement 5 membres	Mme Martine FERNANDEZ M. Jérôme DEL-VALS Mme Anne-Marie TERRANO M. Pierre HOYOS Mme Christelle BURLAN
Commission matériel/travaux/personnel du service technique 5 membres	M. Jean-Paul ROCALVE M. Mohamed OUBALKASSAM M. Didier FLORES M. Pierre HOYOS M. Jérôme DEL-VALS
Commission ressources humaines/bâtiments/associations/communicatio n 5 membres	M. Mohamed OUBALKASSAM Mme Fanny CANET Mme Françoise MANCES Mme Martine FERNANDEZ Mme Etienne Delfour

#### **7. Proposition du Conseil Municipal pour la Commission Communale des Impôts Directs**

Exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **PROPOSE** à l'unanimité en qualité de commissaires titulaires de la commission communale des impôts directs : Mesdames et Messieurs BERNEDE Jean-Luc, BURLAN Christelle, FLORES Didier, RENAUD Katia, COMBAULT Michel, BONNEL Monique, CANET André, JEAY Jacques, ESCOURROU Pierre, FAURE Guy, LABEAUTE Louis, CATHALA Jacky

- **PROPOSE** à l'unanimité en qualité de commissaires suppléants de la commission communale des impôts directs:

Mesdames et Messieurs : FERNANDEZ Martine, ROCALVE Jean-Paul, TERRANO Anne-Marie, DELFOUR Etienne, TODESCO Robert, AUDIER Nicole, JUVE Georges, BERTELLI Claudette, LABESSOUILLE Jérôme, DEL VALS Jérôme ; ABRIAL Régis, PANNETIER Jean-Pierre

- **AUTORISE** Le Maire à signer tous documents afférents

#### **8. Recrutement d'un agent contractuel pour les services techniques**

Exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **DECIDE** à l'unanimité le recrutement d'un agent contractuel pour les services techniques dans le cadre de l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984, à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2014 aux conditions suivantes :

- contrat à durée déterminée d'une durée de 4 mois maximum, à temps complet
- rémunération sur la base du 2<sup>ème</sup> échelon de la carrière d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe ainsi que les rémunérations annexes qui s'y rattachent

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents

#### **9. Indemnité de fonction du Maire et des Adjointes**

Exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **DECIDE** à la majorité (9 voix pour, 4 abstentions, 2 voix contre) que les indemnités de fonctions attribuées au Maire et aux Adjointes seront les suivantes

- indemnité de fonction brute attribuée au Maire : 1 055 € par mois
- indemnité de fonction brute attribuée aux Adjointes : 300 € par mois

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents afférents

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2014 de la commune

## **10. Travaux divers**

Exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **DECIDE** à l'unanimité d'approuver les devis présentés respectivement par les établissements LABEUR (1 256,00 € HTVA) et par la SARL GOUT PLOMBERIE (631,80 € HTVA)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents  
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2014

Tous les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été traitées, la séance est levée à 20 heures 45

Vu pour être affiché le 19 Avril 2014 conformément aux prescriptions de l'article L.2125 du CGCT.

A Saint-Hilaire, le 19 Avril 2014